



CRITÉRIUM DÉBUTANTS DE L'ORNE

(Masc. et fém.)

Dimanche 3 avril 2022

FLERS

Quartier Saint-Sauveur, Gymnase Mérienne

RÈGLES GÉNÉRALES du CRITÉRIUM

- ☞ Compétition réservée aux compétiteurs ou compétitrices ayant débuté la pratique du karaté cette saison ou exceptionnellement la saison dernière (licences 2020-2021 et 2021-2022). Un seul timbre de licence suffit.
- ☞ Les catégories d'âge et surtout de poids pour les combats seront les catégories officielles.
- ☞ Pas de restriction de nationalité.
- ☞ Inscriptions illimitées par club.

La licence de l'année en cours et l'autorisation parentale (pour les mineurs) sont obligatoires, en l'absence de l'une de ces pièces l'inscription du compétiteur sera refusée.

Le système de compétition permettra aux compétiteurs débutants de faire au moins 2 passages (= 1 combat et 1 kata au minimum).

TENUES PERSONNELLES (ou prêtées par le club) ET OBLIGATOIRES :

Karaté Gi / Protections (gants et chaussons rouges et bleus, protège-dents, protège-tibias, plastrons, coquille pour les garçons / Ceintures rouge et bleue.

IMPORTANT : LES ÉQUIPEMENTS DOIVENT ÊTRE MARQUÉS (nom du club). Le Comité ne prête plus les casques ni les protections personnelles ; seuls les plastrons peuvent éventuellement être prêtés

Le critérium se déroule sur des prestations kata et kumité séparées. Les participants doivent néanmoins obligatoirement participer aux deux compétitions

CATÉGORIES d'ÂGES (M et F séparés) :

- Toutes catégories à partir de poussins.

COMBAT :

Compétition par élimination directe, avec repêchages (système des championnats et coupes sélectives).

Les catégories de poids seront les catégories officielles de la FFK.

Durée des combats :

Poussins et Pupilles : 1mn30. A partir de Benjamins : 2 mn

IMPORTANT : il est possible que des compétiteurs se retrouvent seuls dans leur catégorie d'âge et de poids. Dans ce cas, la compétition combat sera annulée pour ces catégories.

KATAS :

Déroulement identique au combat : Compétition par élimination directe, avec repêchages

Katas libres dans la liste Taikyoku-Heian (et équivalents shito-ryu) ; le même kata peut être repris.

**CONTRÔLE DES COMPÉTITEURS : 9 h (minimes et plus),
9 h 30 (pupilles/benjamins), 10 h (poussins). Heures limites impératives
DÉBUT DE LA COMPÉTITION À 9 h 30.**

INSCRIPTIONS

L'inscription se fait obligatoirement pour le kata ET le combat (= une seule inscription pour chaque compétiteur débutant)

ATTENTION : Le logiciel fédéral n'étant pas souple, il a été impossible de mettre que la compétition est kata ET combat. Vous lirez donc uniquement kata, mais il y a bien les 2 parties.

Il est demandé aux clubs fournir les noms des personnes qui assureront le coaching des compétiteurs de leur club lors de cette journée. Seules les personnes habilitées par le Comité pourront intervenir lors de cette manifestation. Veuillez faire apparaître les noms sur la fiche d'inscription, en indiquant **Coach** dans la case « catégorie d'âge ».

IMPORTANT : LE PROTOCOLE SANITAIRE EN VIGUEUR A LA DATE DE LA COMPÉTITION SERA APPLIQUÉ

Les compétiteurs et leurs accompagnateurs voudront bien se renseigner sur les mesures à respecter.

ATTENTION : Date limite pour les inscriptions : 29 mars 2022